

		Conseil communautaire de la Communauté de communes FerCher			
		Séance du 4 décembre 2024 à 18h00 Salle Roseville, 4 Rue des Lavoirs 18400 Saint-Florent-sur-Cher			
Nombre de membres en exercice	Présents physiquement (dont suppléants)	Pouvoirs	Excusés	Absents	Date de convocation et de son affichage
28	20 (1)	5	2	1	26 novembre 2024

Présents : Fabrice CHABANCE, Michel TAILLANDIER, Sylvain JOLY, Gilles GONTHIER, Franck NORMAND, François LÉGNIER, Colette LOZACH-SIRET (suppléante de Michel HÉRAULT), Michel BONNET, Sonia PAZOS-MONVOISIN, Philippe GUILLARD, Bertrand HÉNAULT, Antonietta SANTOSUOSSO, Marinette ROBERT, Rafaël VILLALDEA-AVILA, Monique LEPRAT, Frédéric LE GRANDIC, Patricia LE GRANDIC, Alain TABARD, Julie FERRON, Nathalie TAILLANDIER (arrivée à 18h23)

Pouvoirs : Marie-Line CIRRE a donné pouvoir à Rafaël VILLALDEA-AVILA, Nadine MARTIN a donné pouvoir à Marinette ROBERT, Patrice LAUVERGEAT a donné pouvoir à Michel TAILLANDIER, Lucie CHAMAILLARD a donné pouvoir à Bertrand HÉNAULT, Noëlle DAOUDA-DODU a donné pouvoir à Alain TABARD

Excusés : Erwan CAMENEN, Éric AUDEBERT (a quitté la séance à 19h12)

Absents : Pascal MNICH

Secrétaire de séance : Antonietta SANTOSUOSSO

10 – TARIFS DU CAMPING INTERCOMMUNAL SITUÉ À LUNERY – CAMPING-CAR PARK

DÉLIBÉRATION N°2024/95

Président de séance : Fabrice CHABANCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la Commission Tourisme Communication du 13 novembre 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 25 novembre 2024 ;

Considérant les préconisations tarifaires pour 2025 de la part de Camping-car Park pour le camping intercommunal situé à Lunery comme suit :

- Basse saison : 12.50 euros (hors taxe de séjour)
- Haute saison : 13.60 euros (hors taxe de séjour)

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 25 novembre 2024 ;

Ayant entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture 018-241800457-20241204-2302-DE Date de télétransmission : 12/12/2024 Date de réception préfecture : 12/12/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Par :

**25 VOIX POUR
0 VOIX CONTRE**

**PRESENTS : 20
EXPRIMES : 25**

APPROUVE les tarifs 2025 préconisés par Camping-car Park pour le camping intercommunal situé à Lunery comme suit :

- Basse saison : 12.50 euros (hors taxe de séjour)
- Haute saison : 13.60 euros (hors taxe de séjour)

PRÉCISE que ces tarifs continueront de s'appliquer les années suivantes tant qu'aucune nouvelle délibération ne sera votée ;

AUTORISE Monsieur le Président à rédiger et signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à ce dossier ;

À Saint-Florent-sur-Cher le 11 DEC. 2024

Le Président,
Fabrice CHABANCE



La secrétaire de séance,
Antonietta SANTOSUOSSO

Date de mise en ligne sur le site internet de FerCher le : 11 DEC. 2024